

Distr. générale 14 février 2018 Français Original : anglais

Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses

Cinquante-troisième session

Genève, 25 juin-4 juillet 2018 Point 5 b) de l'ordre du jour provisoire

Transport de gaz : questions diverses

Sous-Comité d'experts du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

Trente-cinquième session

Genève, 4-6 juillet 2018

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Travaux à mener conjointement avec le Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses

(Sous-Comité TMD)

Mise à jour de la référence à la norme ISO 10156 dans le Règlement type et le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

Communication de l'Association européenne des gaz industriels (EIGA)*

Introduction

- 1. La norme ISO 1056:2010 « Bouteilles à gaz, gaz ou mélanges de gaz Détermination du potentiel d'inflammabilité et d'oxydation pour le choix des raccords de sorties de robinets » est un document de référence au chapitre 2.2 (classe 2 : Gaz) du Règlement type et aux chapitres 2.2 (Gaz inflammables) et 2.4 (Gaz comburants) du SGH.
- Dans le cadre du réexamen périodique de toutes les normes, qui intervient tous les cinq ans, la norme ISO 1056:2010 a été révisée et la nouvelle norme ISO 10156:2017 a été publiée en septembre 2017.
- 3. Hormis quelques modifications d'ordre rédactionnel apportées par souci de conformité aux règles de publication de l'ISO, elle ne comporte pas de modification par rapport à la version de 2010 en ce qui concerne la méthode d'essai servant à déterminer les limites inférieures d'inflammabilité (Li) des gaz et vapeurs inflammables ainsi que des mélanges, ou la méthode de calcul permettant de déterminer si des mélanges gazeux contenant des gaz inflammables et des vapeurs doivent être considérés comme non inflammables. Les tableaux des valeurs Li et Tci restent les mêmes que dans la version de 2010 et les exemples de calcul de la section 2.2.5 et du paragraphe 2.4.4.2 du SGH restent valables.

GE.18-02284 (F) 070318 090518



^{*} Conformément au programme de travail du Sous-Comité pour la période biennale 2017-2018, approuvé par le Comité à sa huitième session (voir ST/SG/AC.10/C.3/100, par. 98, et ST/SG/AC.10/44, par. 14).

- 4. La norme a cependant été complétée par :
 - a) Une méthode d'essai permettant de déterminer les limites d'inflammabilité des gaz et des mélanges gaz/air ;
 - b) Une méthode permettant de calculer la limite inférieure d'inflammabilité d'un mélange de gaz. Cette méthode de calcul supplémentaire est nécessaire pour distinguer un gaz inflammable de la catégorie 1A d'un gaz inflammable de la catégorie 1B, conformément aux nouveaux critères du SGH.

Propositions

- 5. Dans le Règlement type, aux alinéas a) et d) du paragraphe 2.2.3 du chapitre 2.2 : Remplacer « ISO 10156:2010 » par « ISO 10156:2017 ».
- 6. Dans le SGH, aux paragraphes 2.2.4.2.1, 2.2.4.2.4 et à la section 2.2.5 du chapitre 2.2, ainsi qu'aux paragraphes 2.4.4.1 et 2.4.4.2 du chapitre 2.4 :

Remplacer « ISO 10156:2010 » par « ISO 10156:2017 ».

2 GE.18-02284